

Coalition sur la Justice du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO)

Termes de Référence

Septembre 2025

La Coalition pour la Justice a été établie par le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO), à la suite du [Sommet mondial du PGO à Ottawa](#) en mai 2019, en collaboration avec le gouvernement du Canada et la coalition multipartite *Pathfinders for Peaceful, Just and Inclusive Societies*. La Coalition a été pensée comme un groupe composé de gouvernements membres du PGO, d'organisations de la société civile, d'acteurs du secteur privé et d'organisations multilatérales, promouvant une justice centrée sur les personnes, à travers des systèmes judiciaires inclusifs collaborant avec d'autres services sociaux.

Avec l'élaboration et le déploiement de la [Stratégie 2023-2028](#) du PGO et le [Grand Défi pour un Gouvernement Ouvert](#) comme élément clé, l'accent est davantage mis sur la nécessité de relever collectivement le niveau d'ambition au sein du partenariat. Le Grand Défi pour un Gouvernement Ouvert est un appel à l'action lancé à tous les membres du PGO afin qu'ils relèvent le niveau d'ambition dans dix domaines de la gouvernance ouverte afin de contribuer à renforcer nos démocraties. A dessein, l'objectif de la Coalition a également été redynamisé afin de mettre en avant et d'encourager les réformes judiciaires les plus ambitieuses et centrées sur les personnes.

En Septembre 2025, la Cour Suprême du Chili, qui met en œuvre l'un des premiers engagements du Grand Défi pour un Gouvernement Ouvert en matière de justice, a pris la co-direction, avec le gouvernement du Canada, de la Coalition sur la Justice du PGO.

Activités de la Coalition

Les personnes et organisations membres de la Coalition s'engagent à travailler ensemble pour accélérer des réformes ambitieuses par le biais du Grand Défi pour un Gouvernement Ouvert. Parmi les activités envisagées:

- ❖ Promouvoir l'apprentissage entre pairs et l'échange d'expériences dans la mise en œuvre de réformes ambitieuses et durables qui:
 - Permettent l'institutionnalisation de mécanismes favorisant des approches inclusives et participatives pour concevoir des politiques et des services de justice, et garantissant l'accès aux services judiciaires pour toutes et tous; et/ou
 - Renforcent l'indépendance, la transparence et la réactivité des systèmes judiciaires; et/ou
 - Assurent la responsabilité des parti-prenantess dans l'élaboration des politiques, via des mécanismes de recours appropriés et efficaces impliquant la population.

- ❖ Veiller à ce que les engagements liés à la justice dans les plans d'action du PGO s'appuient sur les réformes ou engagements antérieurs (pris dans le cadre du PGO ou d'autres initiatives), dans un cadre collaboratif, répondent aux contributions et retours de la société civile ainsi qu'aux résultats des évaluations indépendantes, et soient fondés sur les principes clés du gouvernement ouvert – transparence, responsabilité, inclusion et participation.
- ❖ Promouvoir des engagements ambitieux en matière de justice aux niveaux des juridictions nationales, régionales, et locales, ainsi que les approches portées par le gouvernement ouvert dans les forums internationaux sur la justice.
- ❖ Faire du gouvernement ouvert et de la justice ouverte des priorités complémentaires dans le cadre de la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 16, visant notamment à garantir à toutes et tous un accès à la justice d'ici 2030. Ces efforts pourront s'appuyer sur la [Déclaration Conjointe sur le Gouvernement Ouvert pour la Mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable](#) et le réseau d'échange entre pairs du PGO composé de gouvernements et d'organisations de la société civile.
- ❖ Diffuser les ressources du PGO telles que la [Série de politiques sur la justice](#) et les sections pertinentes du [Guide sur le Gouvernement Ouvert](#), et compléter par de nouvelles ressources si nécessaire.
- ❖ Co-développer un plan de travail permettant d'orienter et de structurer les activités de la Coalition.

Dirigeants et Membres

Les dirigeants de la Coalition exercent un mandat de deux ans, renouvelable une fois.

La Coalition est composée de membres du PGO intéressés par la co-crédation et mettant en œuvre des engagements en matière de justice dans le cadre du Grand Défi pour un Gouvernement Ouvert. Seront également invitées à participer aux réunions de la Coalition d'autres organisations de la société civile, du secteur privé, ainsi que des organisations multilatérales et internationales participant ou soutenant les processus du PGO aux niveaux national ou mondial.

Les membres du PGO ou autres organisations ne répondant pas aux critères ci-dessus pourront participer aux réunions de la Coalition en qualité d'observateurs.

Réunions

La Coalition se réunira une fois par année – en présentiel lorsque cela est possible – généralement à l'occasion des Sommets du PGO ou en marge d'autres événements mondiaux sur la justice. Des réunions virtuelles sont également convoquées de manière ponctuelle pour échanger sur les avancées, selon les besoins.



Rapports

La Coalition a été enregistrée comme [Action d'Accélération des Nations Unies](#) sur la plateforme des Partenariats pour les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le PGO fera un rapport annuel sur les activités de la Coalition, y compris en s'appuyant sur les données de son Mécanisme de Rapport Indépendant, et pourra intégrer les résultats des travaux de la Coalition dans les publications de la [Série de politiques sur la justice](#), au bénéfice de l'ensemble de la communauté du PGO.

